

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU DE GUERS**

OBJET : ARRETE PORTANT AUTORISATION DE VOIRIE Départementale 32

Monsieur le Maire de la Commune de Castelnau de Guers,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-1. et suivants,

Vu le code de la Route,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu la demande de l'entreprise AXIANS SILR pour occuper la voirie afin d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique dans le réseau Orange

ARRETE

Art 1: L'entreprise AXIANS SLR est autorisée à occuper la voirie Départementale 32 E5.

Art 2 : La présente autorisation est délivrée à partir du mardi 07 mars 2023 pour une durée de 45 jours.

Art 3: Monsieur le Maire de Castelnau de Guers, Monsieur le commandant de la brigade de Gendarmerie de Pézenas, la Police Municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

A Castelnau de Guers le 28 février 2023

Le Maire



Didier MICHEL